

COMMUNIQUE DE PRESSE

03/09/04F

SIXIEME TRANSPORT DE DECHETS VITRIFIES DEPUIS LA FRANCE VERS LA BELGIQUE

BRUXELLES, LE 4 SEPTEMBRE 2003 • Conformément aux engagements contractuels entre les parties concernées et aux autorisations octroyées, les préparatifs en vue du sixième transport depuis la France vers la Belgique de déchets vitrifiés hautement radioactifs, issus du retraitement en France de combustibles nucléaires belges usés, sont en cours. Le retour de déchets vitrifiés s'inscrit dans le cadre de contrats de retraitement conclus, en accord avec les directives successives des autorités belges, entre Synatom et Cogema.

Les conteneurs de déchets vitrifiés ont été déstockés à l'usine de Cogema-La Hague (France) et, à l'issue des contrôles qu'ils ont subis, ont été chargés dans l'emballage de transport dans lequel ils reviendront en Belgique.

Toutes les dispositions sont prises afin que l'emballage de transport, chargé de 28 conteneurs de déchets vitrifiés, puisse arriver en gare de Mol à partir du 10 septembre prochain. Comme pour les transports déjà effectués, l'emballage de transport sera déchargé du wagon et placé sur un véhicule routier à l'aide d'un portique mobile, installé en gare de Mol pour la durée des opérations, pour rejoindre le bâtiment spécifique d'entreposage sur le site de Belgoprocess à Dessel.

Les parties concernées mettent tout en œuvre pour que les opérations de retour se déroulent, comme pour les cinq transports déjà effectués, avec succès et dans des conditions optimales de sûreté.

CONTACTS:**ONDRAF****Evelyn Hooft**

Porte-parole



+ 32 2 212 10 37

+ 32 475 60 25 04

SYNATOM**Luc Frankignoulle**

Porte-parole



+ 32 2 501 57 97

+ 32 478 65 26 23

Deze persmededeling is ook beschikbaar in het Nederlands.